



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Lyon, le 7 septembre 2015

L'Inspection Pédagogique Régionale
d'Histoire-Géographie

à
Mesdames, Messieurs
Les professeurs d'histoire-géographie

S/C de Madame, Monsieur le Chef d'établissement

Rectorat

Inspection
Pédagogique Régionale
d'histoire-géographie

Affaire suivie par :
Frédérique HANNEQUIN
Marie-Laure JALABERT
Christine LAUER
Catherine VERCUEIL

Téléphone
04.72.80.60.09
04.72.80.63.38
04.72.80.63.83

Télécopie
04.72.80.63.37
Mél.

ipr@ac-lyon.fr
frederique.hennequin@lyon.fr
marie-laure.jalabert@lyon.fr
christine.lauer@lyon.fr
cathrine.vercueil-simion@lyon.fr

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon cedex 07

www.ac-lyon.fr

Lettre de rentrée – histoire-géographie – septembre 2015

Chères et Chers collègues,

Après des vacances méritées, nous vous souhaitons à tous une belle rentrée.

Bienvenue à tous les collègues qui rejoignent notre académie et toutes nos félicitations aux lauréats de concours. Cette lettre nous donne également l'occasion de remercier vivement tous les professeurs qui assurent des formations de très grande qualité ainsi que ceux qui ont accompagné l'an dernier et accompagnent dès à présent les professeurs stagiaires et les étudiants de master. Par ailleurs, nous tenons à saluer votre implication dans la mise en œuvre des programmes, votre sérieux dans la préparation de nos élèves aux examens et dans le travail de correction et de coordination mené lors des épreuves du baccalauréat et du DNB.

LA TROISIEME RENTREE DE LA REFONDATION DE L'ECOLE.

Les priorités définies par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République publiée au Journal officiel du mardi 9 juillet 2013 sont toujours d'actualité et sont renforcées par les orientations du projet d'académie 2013-2017. La circulaire de rentrée 2015 (mise en ligne sur le site académique) caractérise cette année 2015-2016 comme une étape déterminante pour « engager ou poursuivre l'évolution des contenus d'enseignement et des pratiques pédagogiques au service de la lutte contre les inégalités et renforcer la transmission des valeurs de la République. »

Vous êtes ainsi pleinement associé-e-s aux efforts pour réduire les inégalités scolaires et aider nos élèves à construire leur parcours de réussite.

- Un nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture ([décret n° 2015-372 du 31 mars 2015](#)) entrera en vigueur à la rentrée 2016 en même temps que les cycles (cycle 3/ CM1-CM2-6ème et Cycle 4/ 5ème-4ème-3ème) et les nouveaux programmes du collège. Mais nos disciplines contribuent d'ores et déjà à la maîtrise des langages à l'écrit comme à l'oral, au « apprendre à apprendre », à la formation du citoyen.

- Nous serons particulièrement attentives à la mise en œuvre des programmes d'Enseignement Moral et Civique (Bulletin Officiel du 25 juin 2015) qui se substituent aux programmes d'Education civique au collège et aux programmes d'Education Civique Juridique et Sociale au lycée. Ils sont particulièrement propices à l'enseignement du jugement, de l'argumentation et du débat en classe, à l'écrit comme à l'oral. Ils sont fondamentaux pour faire partager les valeurs de la République : la laïcité bien sûr à travers la Charte de la laïcité à l'École, l'égalité, la liberté, la fraternité. Au collège, ils seront une partie intégrante de l'épreuve du brevet. (Voir plus loin)

- La réforme de l'Education prioritaire se poursuit. Sur les 739 REP et les 350 REP+ de l'Education prioritaire, notre académie bénéficie de 21 REP+ et 25 REP.

Les enseignants d'histoire-géographie doivent contribuer à cette refondation ([circulaire n° 2014-077 du 4 juin 2014](#)) en s'appuyant sur le référentiel mis en ligne à l'adresse suivante :

(http://www.educationprioritaire.education.fr/fileadmin/docs/pdf/referentiel_education_prioritaire.pdf).

- Nous serons enfin attentives à la construction de la continuité pédagogique entre écoles et collèges, collèges et lycées, lycées et supérieur. Une liaison Bac - 3/ + 3 est à l'œuvre dans nos disciplines depuis 2 ans et nous vous invitons à consulter les documents mis en ligne sur notre site académique Histoire-Géographie. La construction de cette continuité suppose bien sûr que nous poursuivions nos efforts pour accompagner tous les élèves, en classe et dans les séances dédiées à l'Accompagnement Personnalisé. Pour répondre aux difficultés et encourager les meilleurs élèves, il vous faudra avoir recours à des pratiques pédagogiques diversifiées, différenciées et innovantes en mobilisant, si besoin, les ressources du numérique.

- Nous vous informons également qu'à la rentrée 2015, trois parcours éducatifs sont mis en place afin de garantir l'accès de tous aux conditions de la réussite : le parcours d'éducation artistique et culturel, le parcours Avenir (ex- PIODMEP), le parcours citoyen appuyé sur la mise en place à tous les niveaux d'enseignement à la rentrée 2015 de l'enseignement moral et civique. Nos disciplines ne peuvent qu'être présentes dans l'élaboration et le suivi de ces parcours.

LA COMMUNICATION DANS NOTRE ACADEMIE

Les communications par mail :

Elles se font exclusivement à l'aide de **l'adresse courriel académique**. Il est donc indispensable que chacun active la sienne. La gestion de cette messagerie professionnelle est simplifiée par la possibilité de renvoyer automatiquement les messages sur la messagerie de votre choix.

Pour une première activation, connectez-vous à l'adresse suivante :

<https://bv.ac-lyon.fr/infocompte/>

Vous aurez besoin de votre NUMEN et de votre date de naissance.

Nombre d'entre vous ont judicieusement choisi le renvoi automatique vers une adresse personnelle, une solution que nous vous recommandons pour éviter des manipulations supplémentaires.

La **procédure** est très simple. Connectez-vous à la messagerie académique, puis :

- 1) cliquer sur l'onglet « Options » qui se trouve en bas à gauche de la page,
- 2) Parmi les propositions, cliquer sur « Transfert » dans l'onglet « Messagerie »,
- 3) Apparaît la boîte de dialogue suivante :

Pour activer le **renvoi automatique**, renseignez la cadre « transfert » avec l'adresse de messagerie que vous voulez utiliser

Afin d'éviter la saturation de la boîte aux lettres, qui pourrait bloquer le renvoi, vous devez vérifier si l'option « nettoyage automatique de la boîte » est bien activée. Pour ce faire, décochez la case « Conserver une copie du message »

The screenshot shows the 'Options' menu on the left with 'Options' and 'Transfert' circled in red. The main content area shows settings for 'Activer le transfert automatique' and 'Conserv. une copie du message'. A red box highlights the 'Décochez la case' instruction next to the checked checkbox for 'Conserv. une copie du message'.

Attention !

La messagerie académique est distincte de celle qui est sur I-Prof (réservée à la gestion administrative)

L'inspection pédagogique régionale : organisation et attentes

Nous vous indiquons que deux nouveaux chargés de missions d'inspection contribueront cette année, à nos côtés, à la visite des enseignant-e-s sur le terrain :

- Catherine Barruel, professeure au Lycée Albert Camus de Rillieux-la-Pape
- Franck Thénard-Duvivier, professeur au Lycée Claude Fauriel de Saint-Etienne

Frédéric Fouletier, professeur à la Cité scolaire internationale de Gerland, est toujours chargé de contribuer, à nos côtés, aux activités d'inspection.

En ce qui concerne les **INSPECTIONS INDIVIDUELLES**, nous vous rappelons que les demandes doivent nous parvenir par la voie hiérarchique. Celles qui arriveront par courriel ou sur le site ne pourront pas être prises en compte.

Les secteurs d'inspection sont :

Madame Hannequin	Madame Jalabert	Madame Lauer	Madame Vercueil
Loire Nord Lyon Nord : Monts du Lyonnais Lyon 1 ^{er} , 2 ^{ème} , 4 ^{ème} et 9 ^{ème} arrondissements	Lyon Nord-Est (sauf collèges de Vaulx), Beaujolais-Val de Saône, Ain Ouest	Ain Sud, Loire Sud, Rhône Sud + Vénissieux, Vaulx en Velin (collèges)	Ain est Lyon Sud-Est (sauf Vénissieux) Lyon 3 ^{ème} et 5 ^{ème} Loire Centre

Le protocole d'inspection commun à toutes les disciplines qui précise les modalités de l'inspection dans l'académie figure au B.I.R. (Bulletin d'informations rectorales) n° 18 du 24 décembre 2007 est disponible sur le site académique.

Nous vous rappelons également que le **référentiel de compétences des enseignants** est paru au **Bulletin officiel le 25 juillet 2013**) et sert dorénavant de point d'appui pour toutes les inspections

(professeurs stagiaires et titulaires). Nous vous recommandons d'en prendre connaissance dans son intégralité et vous rappelons la première de celle-ci qui est de « faire partager les valeurs de la République », qu'il s'agisse notamment de la laïcité et de l'égalité entre les filles et les garçons. D'avance nous vous remercions pour votre implication en ce sens.

Afin de pouvoir apprécier l'ensemble de votre travail avec vos classes et d'avoir une vue d'ensemble de votre activité et de la façon dont vous assumez vos missions, en classe, au sein de l'établissement comme éventuellement à l'échelle académique, nous vous rappelons qu'il est indispensable que nous disposions d'un certain nombre de documents : le cahier de texte (si possible numérique), les progressions annuelles pour l'ensemble des classes dont vous avez la charge, la progression séquentielle de la séance observée, des évaluations, des cahiers d'élèves, quelques exemples des travaux menés dans le cadre des projets transversaux (HDA, TPE, EMC au lycée, Accompagnement personnalisé, enseignements d'exploration...), le curriculum vitae du **dossier sur I-prof** que nous vous invitons à compléter et actualiser la partie.

Afin de faciliter les opérations d'organisation des examens, nous vous remercions de **nous signaler directement** si vous êtes mobilisés pour des participations ou des corrections autres que les examens du secondaire (ENS, CAPES, etc.). Nous vous rappelons néanmoins que la participation à ces jurys ne vous exonère pas de l'obligation de correction liée à votre fonction.

L'INFORMATION ET LA MUTUALISATION DANS NOTRE ACADEMIE.

Notre site disciplinaire académique reste accessible selon les mêmes voies :

- directement par l'adresse : <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/histoire/>
- à partir du site de l'Académie de Lyon, par les onglets successifs : ressources pédagogiques / voie générale et technologique / site histoire – géographie

La page d'accueil présente les derniers articles publiés (pour cette rentrée, dossiers sur la prospective, les expériences de liaisons Bac -/+3, la mémorisation), et en colonne sur la droite, des liens directs vers les sites du portail national d'histoire-géographie, de Géoconfluences, d'Eduthèque, vers la rubrique TIC'édu histoire-géographie d'Eduscol ainsi que vers une sélection de parutions sur le web.

Ce site a pour vocation de proposer des pistes de mise en œuvre des programmes. Il est donc à votre disposition, si vous souhaitez faire partager vos expériences pédagogiques, vos lectures...

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos propositions par mail.

Vous êtes aussi invités pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, à vous inscrire à la lettre d'information (inscription et consultation à partir de la page d'accueil). Cette liste de diffusion est différente de celle utilisée par les inspectrices pour vous informer au fil de l'eau pendant l'année.

Cette dernière, sans périodicité fixe mais fréquente, nous permet à partir de votre adresse académique de vous communiquer rapidement des informations règlementaires, disciplinaires ou plus largement l'actualité intéressant nos disciplines.

Merci aux nouveaux collègues de l'académie de nous signaler s'ils ne reçoivent pas ces messages.

L'INTELLIGENCE ET LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES...

Nouveaux programmes en Enseignement moral et civique

Le nouveau programme d'Enseignement moral et civique a été publié au Bulletin officiel spécial n°6 du 25 juin 2015. Tous les niveaux de classe sont concernés par ces programmes de cycles qui

sont à réfléchir en concertation d'équipe pédagogique.

Le DNB intégrera le nouveau programme. Pour faciliter votre travail et celui des élèves, des entrées ont été sélectionnées pour la classe de Troisième. Une note sera publiée très prochainement par la DGESCO mais nous pouvons vous communiquer ces thèmes (qui subiront peut-être encore quelques évolutions de détail) :

1. La sensibilité : soi et les autres

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement
3/b* – Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne.	-Citoyenneté française et citoyenneté européenne : principes, valeurs, symboles.

2. Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement
2/a* – Définir les principaux éléments des grandes Déclarations des droits de l'homme.	-Les différentes déclarations des droits de l'Homme.

3. Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement
1/b* – Comprendre les enjeux de la laïcité (liberté de conscience et égalité des citoyens).	-Les principes de la laïcité
2/a - Reconnaître les grandes caractéristiques d'un État démocratique.	- Les principes d'un État démocratique et leurs traductions dans les institutions de la Ve République.

4. L'engagement : agir individuellement et collectivement

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement
2/a – Expliquer le sens et l'importance de l'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie.	- L'exercice de la citoyenneté dans une démocratie ; évolution des droits des femmes dans l'histoire et dans le monde.
2/b- Connaître les principaux droits sociaux.	-L'engagement associatif.
2/d* – Connaître les grands principes qui régissent la Défense nationale.	-La journée de défense et de citoyenneté. -Les citoyens et la Défense nationale, les menaces sur la liberté des peuples et la démocratie, les engagements européens et internationaux de la France.

Nous vous incitons toujours vivement à consulter le site **Eduscol** (www.eduscol.education.fr) pour accéder aux ressources d'histoire-géographie parues ou à paraître.

Le « **Vademecum** » des capacités en histoire-géographie, mis en ligne sur ce site (<http://eduscol.education.fr/cid58268/vade-mecum-des-capacites-en-histoire-geographie-education-civique.html>), demeure précieux pour travailler en équipe et évaluer par compétences. Destiné prioritairement aux professeurs de collège, il est tout à fait exploitable par les professeurs de lycée.

Programme de géographie, classe de 3^{ème} : traitement des régions françaises

- Pour l'année scolaire prochaine, il est demandé de s'appuyer sur le découpage actuel des régions, en mettant évidemment cette étude en perspective avec le nouveau maillage régional pour évoquer les différents enjeux de cette réforme territoriale. Ce qui ne doit pas vous empêcher d'évoquer les réflexions, les projets en cours.

- Les repères pour la session 2016 du DNB.

Etant donné que les repères concernant les régions françaises ne seront pas encore tous stabilisés d'ici la fin de l'année scolaire, les sujets de la partie géographie de l'épreuve du DNB de la session 2016 ne comporteront pas de questions spécifiques sur les repères liés aux régions françaises.

TPE :

À compter de la rentrée 2015-2016, la liste des thèmes relative aux travaux personnels encadrés (TPE) en vigueur pour la classe de première des séries générales est la suivante :

	Série économique et sociale	Série littéraire	Série scientifique
Thèmes communs	L'aléatoire, l'insolite, le prévisible Éthique et responsabilité Individuel et collectif		
Thèmes spécifiques	Les inégalités Crise et progrès L'argent	Le jeu Héros et personnages Lumière, lumières	Structures La mesure Matière et forme

Cette liste est valable pour les années scolaires 2015-2016 et 2016-2017. Des fiches d'accompagnement proposant des pistes de travail et des axes de recherche sur chacun des thèmes sont mises à la disposition des enseignants sur Éduscol : www.eduscol.education.fr

Discipline non linguistique : histoire-géographie en langue étrangère

Des ajustements des questions étudiées ont été décidés l'an dernier par les équipes de DNL en lien avec l'académie de Grenoble dont nous sommes partenaires pour la réalisation des sujets du baccalauréat ; ces modifications sont toujours valables. Les coordonnateurs de chaque langue ont diffusé ces modifications et nous invitons les nouveaux collègues à prendre rapidement contact avec ces derniers pour bénéficier des apports de la liste de diffusion.

En anglais : philippe.prudent@ac-lyon.fr

En espagnol : Jose-Manuel.Luque-Romero@ac-lyon.f

En italien: caroline.morel@aclyon.fr

En allemand: catherine.hodara@ac-lyon.fr

Nous attirons votre attention sur le concours "*Juvenes translators*", concours de traduction destiné aux jeunes de l'Union Européenne âgés de 17 ans. L'édition 2015 se tiendra le 26 novembre et s'adressera aux élèves nés en 1998.

Pour y participer, les écoles doivent s'inscrire entre le 1^{er} septembre et le 20 octobre (informations disponibles sur le site <http://ec.europa.eu/translators>)

Le thème de cette année est l'Année européenne pour le développement.

Par ailleurs, un appel à contributions a été diffusé par l'inspection générale afin d'alimenter en propositions pédagogiques pour les DNL le portail national. Dès parution de ces ressources, nous vous en informerons et nous remercions d'ores et déjà les professeurs qui ont proposé des séquences.

Certification DNL

Nous remercions d'avance les nouveaux collègues de l'académie qui possèdent cette qualification mais qui n'exercent pas en DNL de communiquer leurs coordonnées ainsi que leur établissement de rattachement et la langue concernée à :

- Frédérique Hannequin pour l'anglais et l'espagnol
- Marie-Laure Jalabert pour l'allemand, l'italien et l'arabe

Cette certification s'adresse aux enseignants du second degré uniquement, **titulaires et stagiaires,**

et aux maîtres contractuels et agréés des établissements privés sous contrat qui souhaitent valider des compétences particulières qui ne relèvent pas du champ de leurs concours. Chaque année, au cours du premier trimestre, un B.I.R. publie les modalités de l'épreuve.

Nous vous encourageons vivement à passer cette certification et à enrichir ainsi votre profil professionnel.

Les personnels qui souhaitent s'inscrire à l'examen de certification doivent s'adresser à la

DEC, 94 rue Hénon – BP 64571 – 69244 LYON Cedex 04.

Courriel : dec@ac-lyon.fr

LA FORMATION DANS NOTRE ACADEMIE

Nous vous incitons fortement à vous inscrire à des **actions individuelles proposées au Plan Académique de Formation** (disciplinaires et transversales).

La date limite d'inscription est fixée au 24 septembre 2015.

Vous retrouverez sur notre site disciplinaire académique des informations pratiques concernant le PAF 2015-2016 :

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/histoire/spip.php?article988>

En ce qui concerne les formations à public désigné, l'académie de Lyon a choisi de donner la priorité aux formations qui concernent la réforme du collège (mise en œuvre et contenu) : tous les enseignants de collège participeront à ces actions et ce, en plusieurs vagues.

Nous incitons fortement les collègues de Lycée à profiter des opportunités de formation proposées par le PAF (histoire, géographie et formations transversales).

Journée APHG : le jeudi 21 janvier 2016

Le thème retenu en géographie cette année porte sur les marges mondialisées.

Cette journée est ouverte aux enseignants du public et du privé. Le nombre de places est limité. Les inscriptions se font via le PAF.

Des ordres de mission sans frais seront édités par la DAFOP ou FORMIRIS pour les enseignants n'ayant cours et ne s'étant pas inscrits au PAF.

Cette année, en partenariat avec l'**Université Lyon III**, des **conférences** auront lieu certains **mercredis** après-midi de 17h à 19h30 dans les locaux du site Jean Moulin (quais du Rhône). Elles fournissent une **mise au point disciplinaire** sur des thèmes abordés dans les programmes de collège et de lycée. Compte tenu de la limitation du nombre de places, des inscriptions seront lancées rapidement via notre liste de diffusion. Il n'y a pas d'ordre de mission.

Dans le cadre d'un partenariat affirmé par une convention, l'action de formation avec le Mémorial de la Shoah est reconduite cette année. Elle aura lieu du jeudi 28 avril au dimanche 1^{er} mai 2016 et s'adressera plus particulièrement aux collègues qui ont déjà effectué le voyage d'étude à Cracovie-Auschwitz puisqu'il s'agit cette fois-ci de se rendre à Varsovie et Treblinka. Un appel à candidature, conjointement lancé par la DAAC et les IPR, vous sera adressé début novembre, sous couvert de votre chef d'établissement.

Rappelons qu'une rubrique abritant des ressources sur cette thématique est consultable sur le site académique dans l'onglet services éducatifs et que Fabrice Romanet, correspondant du mémorial dans notre académie se tient à votre disposition pour toute information à ce sujet.

Au plan national :

- le Festival International de Géographie de Saint-Dié aura lieu du 2 au 4 octobre 2015 sur le thème « Territoires de l'imaginaire, utopie, représentation, prospective » avec l'Australie comme pays invité (<http://www.fig.saint-die-des-vosges.fr/>)
- les Rendez- Vous de l'Histoire auront lieu du 8 au 11 octobre 2015 sur le thème : « Les Empires » (<http://www.rdv-histoire.com/>)
- les Journées de l'économie se dérouleront cette année à Lyon, du 13 au 15 octobre 2015 ; vous pouvez vous inscrire directement sur le site : www.journeeseconomie.org

MEMOIRE ET CITOYENNETE : DES CONCOURS SCOLAIRES AVEC NOS ELEVES...

La transmission des valeurs de la République prend du sens quand les élèves s'investissent dans des projets. Les actions éducatives dont certaines se traduisent par des concours scolaires constituent un cadre propice pour travailler sur ces valeurs et développer la citoyenneté de nos élèves. Elles s'inscrivent pleinement dans le parcours citoyen qui se met en place dès cette rentrée. Comme chaque année, le programme prévisionnel d'actions éducatives paraîtra prochainement au BO : l'éventail des manifestations et des concours est très large. Nous souhaitons cependant attirer particulièrement votre attention sur :

- **le prix des droits de l'Homme** - René Cassin qui récompense les meilleurs projets d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'Homme réalisés dans les établissements scolaires. Les modalités du concours pour la session 2015-2016 seront précisées dans un prochain Bulletin officiel. .

- le **Concours National de la Résistance et de la Déportation**. Si au début d'année 2015 une mission de réflexion sur le CNRD a été confiée à Jean-Yves Daniel, Doyen de l'inspection générale de l'Éducation nationale, à Helène Waysbord-Loing, Inspectrice honoraire de l'Inspection Générale de l'Éducation nationale et présidente de la Maison d'Izieu et à Anne Anglès, enseignante d'histoire-géographie pour réfléchir aux évolutions possibles du CNRD et permettre une plus large participation des élèves et des équipes éducatives à ce concours, **les modalités de participation demeurent inchangées pour l'année 2015-2016**. Le thème retenu pour l'année scolaire 2015-2016 est « **Résister par l'art et la littérature** ». Il devrait permettre de favoriser le travail pluridisciplinaire au sein de vos établissements. Le BO [n° 25 du 18 juin 2015](#) en fixe les modalités. Vous pouvez approfondir cette démarche dans le cadre des programmes et de la mise en place des enseignements d'exploration (Littérature et société, Patrimoines).

Pour vous aider à travailler sur la thématique retenue, vous trouverez des pistes très pertinentes sur le site internet du **Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation (CHRD)** (www.chrd.lyon.fr). Outre le CHRD, nous tenons à signaler que l'académie de Lyon a la chance de bénéficier d'institutions de qualité telles que le **Mémorial de la Résistance et de la Déportation de la Loire**, la **Maison d'Izieu** (que la restructuration permet de rendre encore plus opérationnelle depuis le mois d'avril) ou encore le **Mémorial Montluc** à Lyon.

Une formation d'une demi-journée sur la thématique du Concours devrait être proposée par le CHRD courant novembre (avec conférence et présentation de ressources). Des précisions sur la date vous seront communiquées ultérieurement; d'autres institutions culturelles (Mémorial de Saint Etienne par exemple) devraient aussi proposer des moments de formation à ce sujet.

Depuis la rentrée scolaire 2011, le **Mémorial de Montluc** propose des horaires et des activités entièrement destinés à l'accueil des groupes scolaires (visites du réfectoire et des cellules, ateliers pédagogiques).

Le **Mémorial de la Résistance et de la Déportation de la Loire** propose des outils très utiles (sept expositions démontables, en prêt gratuit dans votre établissement, expositions temporaires, mallette pédagogique, journée conférence pour préparer le CNRD).

Le **Musée départemental d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de l'Ain et du Haut-Jura** (Nantua) propose aussi des ressources pédagogiques.

N'hésitez pas également à travailler avec vos élèves en collaboration avec les services des archives départementales.

Par ailleurs, les services de **l'Office national des Anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)** proposent, dans chaque département, des expositions itinérantes, et des ressources utiles. Voici leurs coordonnées :

- ONACVG de la Loire (nouvelle adresse, téléphone inchangé), Maison de l'Armée, 31, rue Voltaire, 42014 ST ETIENNE 04 77 91 14 18
- ONACVG de l'Ain, 3, rue Brillat-Savarin, Bourg en Bresse, 04 74 21 09 95
- ONACVG du Rhône, 3-5 rue Louis Vitet, Lyon, 04 78 27 15 61

Comme chaque année, un document pédagogique est élaboré par l'une des fondations de mémoire partenaire du concours (pour la session 2015-2016, il s'agit de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation). Il sera accessible au public dans le courant du mois d'octobre 2015. Pour plus d'informations à ce sujet, on vous invite à consulter le site Éduscol :

<http://eduscol.education.fr/cnrd>.

Enfin, rappelons que le réseau **Canopé** (ex SCEREN –CNDP) a été chargé de réaliser un espace dédié au concours sur Internet. Ce portail est destiné à référencer les informations officielles, les ressources et les outils pédagogiques actualisés et utiles aux candidats. Il est accessible à l'adresse suivante : <http://www.cndp.fr/cnrd>.

- **Prix du Trinôme académique de Lyon 2016**: dans le cadre de l'attribution de son prix qui récompense le travail collectif d'une classe ou d'un groupe d'élèves portant sur des questions de "Défense et sécurité". Un courrier décrivant l'appel à projet ainsi que le thème et les modalités de participation sera adressé aux établissements scolaires en ce début d'année.

Rappelons que le Trinôme académique de Lyon a un site internet sur lequel vous pouvez suivre l'actualité de ses activités ainsi qu'un certain nombre de ressources utiles pour aborder les questions de défense et de sécurité présentes dans nos programmes d'éducation civique et d'ECJS. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'adresse suivante :

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/trinome-academique/>

- Depuis un certain nombre d'années, le **fonds Annie et Charles Corrin** décerne un prix pour l'enseignement de l'histoire de la Shoah. Cette distinction sera remise au lycée Louis le Grand le mardi 2 février 2016. Ce prix récompense une initiative pédagogique visant à développer l'étude et l'enseignement de cette période. Vous pouvez présenter des travaux portant sur le thème de la Shoah réalisés pendant l'année 2014-2015 ou les années précédentes. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site www.prixcorrin-fsju.org, la date limite d'inscription étant fixée au 19 novembre 2015.

La commémoration du **centenaire de la Grande guerre** demeure d'actualité pour cette année scolaire puisque l'année 2016 marquera le deuxième temps fort des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, notamment autour des mémoires et de l'histoire des batailles de la Somme et de Verdun. Le **portail internet de la Mission du Centenaire** (<http://centenaire.org/fr>) propose un espace pédagogique précieux. Il a pour vocation de fournir des informations pratiques utiles aux enseignants et des outils pédagogiques disciplinaires et pluridisciplinaires leur permettant de s'inscrire dans les commémorations du Centenaire. Le comité académique du Centenaire poursuit ses missions : encourager et coordonner les manifestations et les projets académiques relatifs à la Première Guerre mondiale, sélectionner les projets d'établissement ou de classes les plus remarquables pour les transmettre à la Mission du Centenaire pour labellisation. Une quatrième vague de labellisation est en cours, un courrier a été

adressé à vos chefs d'établissement en juin 2015 pour vous en donner toutes les modalités. Les projets doivent être renvoyés avant le 7 octobre et doivent être adressés à l'attention de Madame Vercueil, référente académique « Mémoire et citoyenneté » à la DOS 3 Prix et concours, 92 rue de Marseille, 69354 Lyon cedex 07.

Un colloque intitulé "Les chantiers du mémorable" est organisé par l'Université Jean Moulin Lyon 3, avec le soutien de l'Université de Lyon. Il aura lieu à Lyon les 26 et 27 novembre 2015 et se déroulera à la Manufacture des Tabacs. L'ouverture des inscriptions est prévue le 15 septembre 2015 au contact suivant : colloquememoire.2015@gmail.com

Pour consulter le programme :

<http://www.universite-lyon.fr/sciences-societe/colloque-les-chantiers-du-memorable-a-l-universite-jean-moulin-lyon-3-307758.kjsp?RH=1396948915720>

DE NOUVEAUX ENSEIGNANTS A ACCOMPAGNER

A cette rentrée, une seule catégorie de stagiaires lauréats de concours externes est accueillie dans les établissements : les professeurs stagiaires (PSTG). Dans le cadre du tutorat mixte, chacun de ces jeunes professeurs est accompagné durant l'année de stage par un tuteur, professeur expérimenté qui assure un suivi attentif sur le terrain et par un tuteur universitaire désigné par l'ESPE en complément de la formation : <http://www.ac-lyon.fr/stagiaires-espe-formation,590468.fr.html>

Nous remercions vivement les enseignants qui assument cette charge de tutorat

Comme l'an dernier les étudiants inscrits en master 1 seront accueillis par certains d'entre vous en classe selon les modalités suivantes

-un stage d'une journée (le vendredi) du 30 novembre 2015 au 12 février 2016

-un stage massé de deux semaines du 2 au 13 mai 2016.

Nous souhaitons à chacun-e d'entre vous, une année sereine, pleine de projets professionnels et vous remercions pour votre implication au service des élèves

Les IA-IPR d'histoire et géographie

Frédérique Hannequin

Marie-Laure Jalabert

Christine Lauer

Catherine Vercueil-Simion